

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

OBJET : Offre d'emploi – inspecteur en bâtiment et en environnement
(poste temporaire – temps plein)

Nature du travail :

La personne retenue aura pour tâches principales: l'émission et suivi des permis et certificats, le suivi de l'application du programme d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le suivi de la réglementation d'urbanisme (avis et constat d'infraction) de même que l'application de la réglementation concernant les installations septiques et le captage des eaux souterraines et la gestion des cours d'eau ainsi que le développement de tout mandat confié par la directrice générale ou le conseil.

La personne sera appelée à travailler en collaboration avec l'urbaniste notamment pour l'application du programme d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Exigences :

La municipalité recherche une personne dynamique, capable de travailler en équipe et ayant le sens de l'initiative.

La personne devra détenir un diplôme d'étude collégiale en technique d'aménagement et d'urbanisme ou avoir complété les programmes de formation professionnelle pour les inspecteurs en bâtiment et en environnement donnés par des organisations accréditées et avoir au minimum deux (2) ans d'expérience dans un poste équivalent.

Note: Les attestations et les références doivent être fournies avec le curriculum vitae.

La personne devra avoir une bonne connaissance du français écrit et des logiciels de gestion associés au suivi des dossiers;

La personne peut être appelée à faire des représentations en soirée au comité consultatif d'urbanisme pour certains dossiers.

Statut et rémunération :

Poste temporaire à temps plein – moyenne de 40 heures / semaine. Selon les besoins, l'horaire de travail pourra être de jour, de soir, ou de nuit.

L'entrée en fonction est prévue pour le 10 mai 2021 ou avant.

La personne retenue relèvera de la directrice générale et n'aura personne à sa charge. La rémunération annuelle et les avantages sociaux seront établis selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience.

Procédures de sélection :

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant 4 mars 2021 à 16 h 30 à l'attention de :

Lucie Roberge
Directrice générale
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover
4055, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1C8
Courriel : dir.generale@stcyrille.qc.ca

Note : Seuls les candidats et candidates retenus pour une entrevue seront contactés. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.